



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation au Liban

Question au Gouvernement n° 1631

Texte de la question

SITUATION AU LIBAN

Mme la présidente . La parole est à M. Boris Vallaud.

M. Boris Vallaud . Plus de 1 million de personnes déplacées, plus de 3 000 civils tués et 10 000 blessés : Israël est engagé dans une fuite en avant meurtrière, s'avançant toujours plus loin vers le nord du Liban, en violation du droit international et de la souveraineté d'un État francophone et francophile, d'un pays ami. L'histoire se répète tragiquement pour les Libanaises et les Libanais, pris dans des guerres qui ne sont pas les leurs, pris en étau entre Israël et le Hezbollah, responsable notamment de la mort de deux de nos soldats : l'adjudant Montorio et le caporal-chef Girardin.

Les solutions sont connues : retrait immédiat d'Israël, respect du cessez-le-feu, désarmement du Hezbollah au profit des forces armées libanaises, dialogue diplomatique régional avec toutes les parties prenantes, y compris l'Iran.

Monsieur le premier ministre, le mandat de la Finul trouvera son terme en décembre 2026. Comment la France compte-t-elle s'engager aux côtés des Libanais pour exiger le maintien d'une force d'interposition sous mandat international, seule garantie de la paix et de la sécurité ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes SOC et EcoS.*) Quelles sanctions économiques et diplomatiques réelles, concrètes, fortes comptez-vous prendre afin de faire pression sans délai sur Israël pour que cessent ses pratiques criminelles ? (Mêmes mouvements.) Confirmez-vous devant la représentation nationale – si vous ne répondez qu'à une seule question, que ce soit celle-ci – que la France défend la suspension de l'accord d'association entre Israël et l'Union européenne, et que vous employez tous les moyens à la disposition de notre pays pour convaincre nos partenaires européens d'approuver sans retard cette suspension ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes SOC, EcoS et GDR.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le premier ministre.

M. Sébastien Lecornu, premier ministre . Je tiens tout d'abord à vous remercier d'avoir rappelé la mémoire de nos deux soldats tombés, morts pour la France et pour la paix dans le cadre du mandat des Nations unies que vous avez rappelé. Leurs noms s'ajoutent à la liste, hélas longue, des militaires qui ont perdu la vie depuis l'attentat du Drakkar.

Je répondrai précisément à vos questions. Depuis le début de cette guerre, et à vrai dire depuis la guerre des douze jours, la diplomatie française a pour objectifs la sécurité de nos ressortissants au Liban – je commence par là car il s'agit d'un enjeu de taille –, la liberté de circulation maritime dans le détroit d'Ormuz – j'en dirai un mot dans un instant, car la question libanaise a un impact très direct sur les discussions entre l'Iran et les États-Unis – et le soutien dû à nos partenaires – vous avez rappelé le lien historique singulier qui unit la République française à la République libanaise.

Notre pays est l'un des rares États européens à avoir assuré aux États-Unis, dès les premiers moments de cette guerre en Iran, qu'elle ne trouverait pas de résolution d'ensemble si on laissait de côté, comme certains ont tenté de le faire au début, la question libanaise. Cela s'explique par des raisons éminemment géopolitiques : chacun connaît le rapport que Téhéran entretient avec son proxy, le Hezbollah, et laisser de côté la question libanaise était une erreur, une faute – eu égard, notamment, aux différentes évolutions observées en Syrie. Aujourd'hui, cette faute nous rattrape.

Comme vous, je l'affirme officiellement à mon tour : il est évident non seulement que le cessez-le-feu doit être respecté – il est pour le moins fragile et l'on pourrait même parler d'un cessez-le-feu par le feu, ce qui est inacceptable –, mais encore qu'Israël doit mettre fin à cette guerre injustifiée et à son occupation illégale du territoire libanais. *(Applaudissements sur les bancs des groupes SOC, EcoS et GDR ainsi que sur quelques bancs du groupe Dem.)*

Il faut toujours distinguer précisément le peuple israélien, l'État israélien et le gouvernement israélien, mené par son premier ministre. En l'occurrence, ce que fait le gouvernement israélien met en danger sur le moyen et le long terme la sécurité de l'État d'Israël *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes SOC et EcoS ainsi que sur quelques bancs du groupe Dem. – Mme Liliana Tanguy applaudit également)*, précisément parce que ses opérations militaires, par le trouble et le flou qu'elles visent à créer, suscitent un problème de sécurité pour Israël. Il y va même de la sécurité de l'ensemble de la région. Nous devons combattre et entraver l'application de la stratégie de la guerre permanente que le premier ministre Netanyahu déploie sous nos yeux. Nous le faisons et il faut convaincre les partenaires de la région, ainsi, évidemment, que les États-Unis d'Amérique, d'avancer sur ce chemin.

Pour avancer, aucune solution ne saurait faire l'économie de l'affirmation d'un État libanais. De ce point de vue, du chemin a été parcouru, et la diplomatie française y est pour quelque chose ! Je remercie d'ailleurs l'ensemble des groupes politiques, dont le vôtre, qui se sont mobilisés à cet égard. Il y a quelque temps, il n'y avait pas de chef d'État au Liban. À présent, il y en a un, il y a un gouvernement, il y a des autorités constitutionnellement établies, qui sont des interlocuteurs légitimes. Les discussions directes organisées entre Israéliens et Libanais constituent également une avancée historique, qu'il faut évidemment préserver et protéger.

On a dit que le Hezbollah était un État dans l'État, puis un État sans l'État. En tout état de cause, l'affirmation de l'État libanais doit passer par son désarmement. Il doit également passer par un soutien aux forces armées libanaises. En effet, dans le moment diplomatique que nous traversons, il convient de combler rapidement deux vides potentiels. Le premier est de nature sécuritaire. Nous devons beaucoup aux forces armées libanaises dans la lutte contre le terrorisme, mais il est clair que le désarmement du Hezbollah requiert leur montée en puissance. Je vous confirme que les moyens dont vous avez voté l'attribution dans la loi de programmation militaire permettront de remplacer du matériel ancien par du matériel neuf pour nos propres capacités. Cela permettra aux ministres de céder davantage de matériel aux forces armées libanaises dans les temps qui viendront.

S'agissant de l'engagement de la Finul, il renvoie à des enjeux compliqués. Je pense au pouvoir de veto de la Russie et de la Chine, mais aussi à la conviction que nous devons faire partager au partenaire américain. D'ores et déjà, la France met sur la table une offre de moyens militaires qui permet d'imaginer un mandat nouveau. Vous avez parlé d'interposition ; je ne sais pas si c'est le terme adéquat – vous savez que la Finul n'agit pas sous mandat d'interposition. En tout état de cause, la qualification de ce nouveau mandat reste à définir.

Pour éviter ce vide, la France a d'ores et déjà offert ses services. Plusieurs scénarios existent, un scénario à 5 500 hommes, un autre autour de 3 000 hommes et un troisième autour de 2 000 hommes. Dans tous les cas, nous allons mener ce travail d'agrégateur. Et nous allons le faire avec nos partenaires européens, car nous ne devons pas être seuls dans cette affaire – sans chercher à créer d'incident inutile, nous avons parfois été trop seuls et il est heureux que les Italiens aient été présents. D'autres pays européens doivent être davantage en première ligne pour nous aider à sécuriser le Liban.

Le second vide, à propos duquel vous m'avez interpellé lors des débats budgétaires, concerne l'aide humanitaire et les déplacés. La protection des chrétiens est également un enjeu – nous nous rappelons tous des

images terribles de ce couvent bombardé il y a plusieurs mois. L'aide publique au développement a fait l'objet d'économies que vous avez dénoncées, mais je vous confirme qu'aucune mesure d'économie n'affectera l'aide humanitaire aux populations civiles libanaises. Nous allons plutôt multiplier cette aide humanitaire par deux ou trois dans les prochaines semaines car il faut répondre à une urgence sanitaire et alimentaire.

Dernier point : nous faisons pression sur le gouvernement israélien – vous avez dû noter les derniers arbitrages réalisés concernant le salon d'armement Eurosatory. (*Murmures* sur les bancs du groupe LFI-NFP.) Cette pression doit être équilibrée et ferme et nous poursuivrons dans la clarté la plus absolue. S'agissant de l'accord d'association entre Israël et l'Union européenne, je crois comprendre que des explications viendront dans les jours qui viennent de la part des autorités compétentes. (Applaudissements sur les bancs des groupes EPR et Dem.)

Mme la présidente . La parole est à M. Boris Vallaud.

M. Boris Vallaud . Monsieur le premier ministre, je me suis adressé à vous en votre qualité d'autorité compétente. Je réitère ma question de façon claire : la France soutient-elle la suspension de l'accord d'association entre l'Union européenne et Israël ? Et quelles sanctions autonomes, économiques et diplomatiques peut prendre notre État pour que cessent ces massacres et cette fuite en avant du gouvernement de M. Netanyahu ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes SOC, EcoS et GDR.*)

Données clés

Auteur : [M. Boris Vallaud](#)

Circonscription : Landes (3^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1631

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 juin 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 4 juin 2026